



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
17.03.2008

L'an deux mille huit et le vingt six mars à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mme GALINIER, Mr DELBES, Mme CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, Mmes ESPIE, RAHOU, Mr LE ROCH.

N° 08/79

Absentes excusées : Mme THUEL, Melle PORTAL.

Secrétaire : Mme BERTRAND.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Delpoux

**CESSION TERRAINS
AUX BORDES A Mr
ALIBERT, A Mr
TORRES ET AUX
MAISONS CLAIRES**

La commune de Saint-Juéry est propriétaire d'un terrain aux Bordes cadastré section AV n° 165 d'une superficie de 4 005 m².

La société H.L.M. Maisons Claires s'est portée acquéreur d'une partie de ce terrain pour réaliser deux pavillons en location accession.

Après négociation, le prix du terrain a été arrêté à 31 € le m² et la superficie du terrain cédée serait de 906 m².

Deux riverains, Mrs Torrès et Alibert ont saisi cette opportunité pour demander à la commune de leur céder une bande de terrain de cette même parcelle pour leur permettre d'agrandir leur propriété.

Adopté à l'unanimité

Le terrain demandé par Mr Alibert a une contenance de 261 m², celui demandé par Mr Torrès fait 280 m², et ces deux terrains pourraient être cédés pour également 31 € le m².

Le service des Domaines a été consulté et a entériné la proposition de prix de 31 € le m².

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE les cessions suivantes :

- partie de la parcelle AV n° 165 pour une superficie de 906 m² à la société H.L.M. Maisons Claires, domiciliée à CASTRES 81100, 6 rue de Bisséous, moyennant le prix de 31 € le m² ;

- partie de la parcelle AV n° 165 pour une superficie de 261 m² à Mr et Mme ALIBERT Francis, 2 rue Elsa Triolet 81160 SAINT-JUERY, moyennant le prix de 31 € le m² ;

- partie de la parcelle AV n° 165 pour une superficie de 280 m² à Mr et Mme TORRES André, 46 rue Paul Eluard 81160 SAINT-JUERY, moyennant le prix de 31 € le m².

CHARGE Monsieur le Maire d'accomplir les formalités nécessaires à la vente et de procéder à la signature des actes de vente.

DIT que les frais d'acte et les frais de géomètre se rapportant à cette cession seront à la charge des acquéreurs.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,